

**POUR LES JEUNES BUDGETS,
PLUS FORTE
LA PROTECTION SANTÉ !**

- ▶ Santé
- ▶ Prévoyance
- ▶ Épargne
- ▶ Retraite

**Une
équipe de
conseillers
à votre
écoute !**

PLUS DE SERVICES !

- **Prise en charge immédiate** (selon modalités précisées sur le devis).
- **Assistance Vie Quotidienne.**
- **11 agences de proximité** à votre service.
- **Accueil Info service** : notre plateforme téléphonique à votre écoute.
- **Vos remboursements en ligne** sur Internet.
- **Pas d'avance d'argent** sur présentation de la carte Mutuelle auprès des professionnels de santé conventionnés avec Adrea.
- **Priorité Santé Mutualiste** : conseils santé personnalisés par téléphone (sevrage tabagique, maladies et traitements, accompagnement social, ...).



PLUS PROCHE DE MOI !

- | | |
|---|--|
| SAVOIE | HAUTE-SAVOIE |
| Chambéry
7, rue Favre | Anncy
12, rue de la Poste |
| Aix-les-Bains
8, av. de Verdun | Annemasse
30, av. de la Gare |
| Albertville
23, place de l'Europe | Cluses
6, Grande Rue |
| Barberaz
130, galerie Chartreuse | La Roche sur Foron
180, av. de la Gare |
| St-Jean-de-Maurienne
79, place Fodéré | Sallanches
34, rue du Mont Blanc |
| | Thonon-les-Bains
8, rue François Morel |

**Tél. 04 79 70 80 90
www.adrea-paysdesavoie.fr**



ADREA MUTUELLE - soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Immatriculée sous le n° 311 799 878 - Siège social : 104 avenue de Saxe 69003 LYON - Édition 2012
Crédit photo : Yuri Arcus/Fotolia.

Chez ADRÉA, Plus forte votre garantie !

2 niveaux de protection
selon vos besoins.

COMPRISES DANS VOTRE GARANTIE

L'ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE

- **HOSPITALISATION** : Transfert d'un proche, garde d'animaux, aide ménagère au retour à domicile.
- **ASSISTANCE NAISSANCE** : Information, conseils, aide à domicile au retour de maternité.
- **INFORMATIONS** : Médicales, sociales, juridique, vie pratique.

LA CARTE LOISIRS

Une assurance pour vos activités
sportives et des réductions sur :

- la culture : spectacles, cinéma, musées.
- les loisirs : forfaits de ski, parcs de loisirs ou d'attraction, sites touristiques.



Offert

LES PRESTATIONS

		ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE	ATTITUDE J1	ATTITUDE J2
HOSPITALISATION Médecine - Chirurgie Maternité (y compris ambulatoire)	Transport - Séjour	80 - 100 %	100 %	100 %
	Actes de Radiologie et de Chirurgie	80 - 100 %	100 %	130 %
	Forfait hospitalier ⁽¹⁾		Frais réels	Frais réels
	Chambre particulière avec nuitée ⁽²⁾			Maxi 50 €
	Chambre particulière en hospitalisation ambulatoire, sans nuitée *			15 €/jour
HONORAIRES MÉDICAUX	Consultations généraliste	70 %	100 %	100 %
	Consultations spécialiste	70 %	100 %	130 %
	Actes de Radiologie - Chirurgie	70 %	100 %	130 %
	Analyses - Biologie	60 %	100 %	100 %
	Auxiliaires Médicaux - Rééducation	60 %	100 %	100 %
	Pharmacie	65 %, 30 % ou 15 %	100 %	100 %
DENTAIRE	Soins (dont détartrage)	70 %	100 %	100 %
	Prothèses ⁽³⁾	70 % ou 0 %	100 % + 50 €/an	150 % + 100 €/an
OPTIQUE ADULTE	Monture		Ticket modérateur	Ticket modérateur
	Verres / Lentilles remboursées AMO	60 %	+ Forfait annuel	+ Forfait annuel
	Remplacement Monture / Verres		80 €	120 €
	Lentilles de contact non remboursées ou jetables		50 €/an	80 €/an
OPTIQUE ENFANT -18 ans	Monture / Verres (achat - remplacement bris)	60 %	Ticket modérateur + Forfait 65 €	Ticket modérateur + Forfait 80 €
ORTHOPÉDIE	Appareillage	60 %		100 %
	Fauteuil roulant	60 %	150 % + 200 €/an	150 % + 200 €/an
ATTITUDE +	Ostéopathes - Chiropracteurs - Diététiciens - Psychologues			20 €/séance (maxi 80 €/an)
	Vaccins non remboursés AMO		15 €/demande (maxi 60 €/an)	20 €/demande (maxi 80 €/an)
	Sevrage tabagique non remboursé AMO			
	Contraception non remboursée AMO			
SERVICES +	Inscription Nouveau Né		Gratuité 6 mois	Gratuité 6 mois
	Franchise actes médicaux lourds		100 %	100 %
	Assistance vie quotidienne		Incluse	Incluse
	Carte Loisirs (sports, culture)		Incluse	Incluse
	Abonnement magazine « Mutualistes »		Inclus	Inclus
	Conseils santé personnalisés (Priorité Santé Mutualiste)		Inclus	Inclus

Nos prestations incluent la participation de l'assurance maladie obligatoire telle qu'indiquée ci-dessus.
* Lorsqu'il y a acte de chirurgie et anesthésie, hors box d'hospitalisation (structure ouverte pouvant être individualisée).

(1) Forfait hospitalier : Prise en charge du 1^{er} au 365^{ème} jour d'hospitalisation à l'exception des séjours en services et établissements de rééducation, réadaptation, repos, convalescence, neuropsychiatrie, IMP, IME, maisons d'enfant où elle est limitée à 45 jours par an. Pas de prise en charge dans les autres établissements.

(2) Chambre Particulière : Prise en charge en Hôpital et en Clinique, à l'exclusion des services et établissements de rééducation, réadaptation, repos, convalescence, neuropsychiatrie, IMP, IME, maisons d'enfant. En Savoie, la prise en charge de la Chambre particulière est alignée sur le tarif conventionnel défini entre la Mutualité Française Savoie et les Cliniques Privées.

(3) Prothèse dentaire - Participation limitée aux actes cotés à la Nomenclature.

Adhésion :

- Jusqu'au 28^{ème} anniversaire.
- Lorsque l'adhérent passe à l'année de ses 31 ans, le transfert est automatique de la garantie Attitude J1 à Attitude F1 et d'Attitude J2 à Attitude F3. Il est toutefois possible d'opter pour une autre garantie proposée par ADRÉA Mutuelle Pays de Savoie.



Tout prévoir avec ADRÉA !

- garantir vos revenus en cas d'arrêt de travail.
- vous assurer une protection contre les accidents de la vie.
- être indemnisé des dépenses occasionnées par une hospitalisation (déplacements, garde d'enfants...) - Garantie Hospi'Caline.

**Contactez
nos conseillers.**